



COMITE DU NORD
DE TENNIS DE TABLE
42, Rue Jules Roch
59310 ORCHIES

Saison 2021/2022

FINALE CHAMPIONNAT MIXTE

DEPARTEMENTAL

samedi 11 juin 2022

ORGANISATEUR	RESPONSABLE DE L'ÉPREUVE
COMITE DU NORD LEERS	Magali LOOTENS <i>E- mail : magali.lootens@cdntt.fr</i>
LIEU	JUGE ARBITRE
Espace Sportif Motte Bossut Avenue de Verdun LEERS	Jacques DESCHAMPS jacques.deschamps@cdntt.fr
HORAIRE(S) et/ou RENSEIGNEMENT(S) ADMINISTRATIF(S)	
POINTAGE 8H30	
Tous les clubs ayant des équipes engagées dans le championnat Féminin Mixte peuvent participer à la finale	
Date limite pour les engagements 1er Juin 2022	
NOTE(S)	
PRESENTATION DES LICENCES ET CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE Lors de la remise des récompenses sur le podium, il sera exigé que les joueurs soient en tenue sportive - Nombre de table : 16 Amende par équipe excusée : 25 euros . Amende par équipe non excusée : 50 euros (en référence à l'annexe 3 des consignes avant jour J de la saison 10/11)	

Diffusion :

Aux clubs concernés
Organisateurs de l'épreuve
Juge Arbitre
Responsable de l'épreuve
Président de la C.S.N.
A Pierre d'Houwt, Responsable Technique Départemental
Aux élus du Comité du Nord, Coordonnateurs des districts
Au Président et au Secrétariat de la Ligue Hauts de France